

Collectif Ephesia. 1995. *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris, éd. La Découverte, 740 p.

Agnès Pitrou

Number 36, Fall 1996

Politiques familiales et vies de femmes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/017731ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/017731ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pitrou, A. (1996). Review of [Collectif Ephesia. 1995. *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris, éd. La Découverte, 740 p.] *Lien social et Politiques*, (36), 165–166.
<https://doi.org/10.7202/017731ar>

Dans cette perspective, l'étude des arbitrages mis en œuvre par les hommes et les femmes salariés lorsqu'un jeune enfant est atteint par une petite maladie est révélatrice. Placés devant l'obligation de faire face à cet accident, les parents doivent déterminer lequel d'entre eux interrompra son travail pour s'occuper de l'enfant. Cette décision dépend de deux facteurs intimement liés : d'une part, les parents sont aux prises avec des contraintes, telle la présence à proximité de leur domicile d'une nourrice, la disponibilité des grands-parents, les règles du jeu de certaines institutions de garde, telles les crèches et, surtout, l'existence de conventions prévoyant le recours à des arrêts pour garder les enfants malades. D'autre part, les parents composent avec le poids spécifique qu'ils attribuent à l'une des deux dimensions de leur identité : ainsi, ils peuvent choisir de mettre plutôt l'accent sur leur rôle de parents ou plutôt sur celui de salariés, aboutissant d'ailleurs à des dosages instables. Dans cet exercice de conciliation entre vie privée et vie professionnelle, les hommes se définissent presque exclusivement en relation à cette dernière, puisque presque dix pour cent d'entre eux ne cessent pas leur activité professionnelle en cas de petite maladie de leur enfant, contre une femme sur deux. Au-delà des discours sur leur difficulté objective à s'absenter du lieu de travail — justifications bien souvent partagées par leurs femmes, d'ailleurs —, on constate que la proportion d'hommes interrompant leur travail reste à peu près inchangée lorsque l'on compare les conjoints de femmes ayant droit aux congés avec les conjoints de femmes ne pouvant faire valoir ce droit. Tout se passe comme si pour les hommes le travail et la vie de famille étaient des espaces radicalement séparés.

En revanche, pour les femmes, tant dans leurs comportements que dans leurs représentations, le rapport entre les deux mondes est bien plus complexe et donne lieu à plusieurs cas de figure dont chacun est associé à des justifications spécifiques. Ainsi, les femmes ayant droit à un congé ne saisissent pas toutes cette possibilité de la même façon. L'importance qu'elles accordent à la dimension professionnelle de leur identité peut les orienter vers un moindre recours à l'arrêt, réservé plutôt à des malheurs extraordinaires. Au niveau de leur vécu, ces choix ne sont pas exempts de sentiments de culpabilité et

s'enracinent dans des tensions mal résolues. Plutôt diplômées du supérieur, exerçant des professions intermédiaires ou des métiers de cadre supérieur, ces femmes s'opposent aux mères plutôt satisfaites de pouvoir disposer d'un congé et heureuses d'y recourir. Ces dernières sont, en revanche, moins diplômées et occupent des positions peu élevées dans la hiérarchie sociale : en revendiquant leur rôle de « bonne mère », elles associent ces satisfactions à un moindre investissement professionnel, en termes d'avancement de carrière par exemple.

Même parmi les femmes qui assurent le rôle de garde-malade, la tension entre les deux dimensions demeure considérable et peut donner lieu à deux formes d'arrangements. Ainsi, à côté de mères optant prioritairement pour une proximité avec leur enfant pendant la maladie, au nom de l'intérêt de ce dernier, on en trouve d'autres plus enclines à décloisonner les deux mondes. Si les premières remplissent leur rôle de surveillante « à temps plein », les secondes interrompent brièvement leur travail professionnel et s'occupent du petit malade à « temps partiel » : présentes pendant que le médecin établit le diagnostic, elles délèguent ensuite le soin d'administrer la thérapie et de suivre la convalescence de l'enfant à autrui, les grands-parents par exemple. Elles essaient d'atteindre un équilibre en sorte qu'aucune sphère de leur vie n'envahisse l'autre.

Dans le même registre, parmi les femmes ne jouissant pas du droit aux congés, celles qui souhaiteraient en bénéficiaire semblent inscrire leur vœu dans la perspective d'une diminution des contraintes professionnelles. La présence maternelle, renforcée par les bénéfices escomptés du cadre domestique, est pour elles gage de guérison rapide et efficace. D'autres femmes, en revanche, se montrent plus sceptiques et craignent les effets pervers d'une telle extension de ce droit qui contribuerait à les reléguer dans la sphère domestique.

Construite à partir de cette tension entre les deux dimensions de l'identité individuelle, cette étude — réalisée à la demande du Secrétariat d'État chargé des droits des femmes — essaie de dépasser le dilemme dans lequel s'enlisent les débats sur les solutions à envisager au cas de petite maladie de l'enfant : faut-il étendre de façon systématique le droit du recours au congé, au risque d'augmenter

le fardeau domestique et d'affaiblir l'investissement professionnel féminin ? Le plaidoyer pour une négociation contractuelle qui prévoit le recours à des formes de remplacement maternel non institutionnelles, *in primis* la garde d'enfants malades à domicile, se justifie par un argument incontestable : son usage évite que les femmes perçoivent leurs deux rôles comme une alternative inconciliable et replace le débat autour de la réconciliation sur son véritable plan, c'est-à-dire celui de l'égalité professionnelle des deux sexes.

Vincenzo Cicchelli
Cersof, Faculté des sciences humaines
et sociales-Sorbonne, Paris V

165

• Collectif Ephesia. 1995. *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*. Paris, éd. La Découverte, 740 p.

Ce gros volume collectif — une centaine de contributions — provient d'un colloque de deux jours qui s'est tenu à Paris en mars 1995, dans le cadre de la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Pékin, août 1995). Le colloque de Paris s'intitulait « Femmes, hommes, identité, égalité, différences », et il rassemblait de nombreux chercheurs des deux sexes et de nombreux pays pour mettre en commun les résultats de leurs recherches. C'est dire que cet ouvrage où sont reproduites sous une forme condensée les interventions de participants et participantes de disciplines et d'horizons différents, constitue une « somme » et fait le point de débats dont les éléments n'étaient précédemment disponibles que dans des ouvrages fort dispersés. En outre, les textes, de trois à quinze pages chacun selon les sujets, sont tous suivis de références bibliographiques sélectionnées, et chaque chapitre est précédé d'une introduction synthétique au thème traité.

S'ouvrant par une introduction générale sur les questions de fond qui traversent le point actuel des discussions autour de l'égalité et de l'identité, en particulier en référence avec la « modernité », les deux parties centrales reprennent ensuite soit dans une vision générale, soit à propos de cultures particulières, les problématiques qui se sont développées à la lumière des acquis les plus récents. On ne s'étonnera pas que sur le thème de l'identité, les apports de

la psychologie et de l'anthropologie soient particulièrement conséquents, tandis que le thème de l'égalité est plutôt à dominance sociologique et de science politique. Le féminisme, en tant que porteur d'une redéfinition des identités, occupe une place spéciale ; mais on peut dire qu'une grande partie des contributions proviennent de chercheuses qui se situent de près ou de loin dans la mouvance féministe. Il faut noter par ailleurs que les interventions ont été faites par des spécialistes averti(e)s des sujets traités.

Il semble donc que cet ouvrage considérable puisse servir de livre de référence à tous ceux et celles qui s'intéressent, au tournant du siècle, aux difficiles combats des femmes pour se faire une place dans tous les champs de l'activité humaine, et aussi à ceux et celles qui veulent profiter des connaissances scientifiques déjà acquises pour pousser plus loin leurs propres investigations.

Agnès Pitrou
LEST-CNRS
Aix-en-Provence

• *Faire ou faire faire ? Familles et services. Ouvrage collectif sous la direction de Jean-Claude KAUFMANN. Presses universitaires de Rennes, 1996, 248 p.*

Devant la rétraction de l'emploi industriel, le secteur des services aux ménages apparaît depuis quelques années comme un « gisement » possible, peu ou mal exploré par les politiques publiques de l'emploi. Inversement, la crise de l'État providence conduit les décideurs à s'interroger sur la capacité des familles à prendre en charge certains services auparavant socialisés.

Les travaux de recherche conduits sur ces questions portent préférentiellement sur des aspects économiques. Équilibre entre offre et demande, capacité contributive des ménages, solvabilisation sont les entrées majeures. Les politiques publiques françaises répondent à ces interrogations en prenant différentes mesures (défiscalisation, chèque-service ou, inversement, réanimation des dispositifs d'obligation alimentaire entre parents et enfants). D'autres travaux portent plutôt sur la formalisation de l'offre de services en explorant les frontières privé-public, marchand-non marchand, formel-

informel, professionnel versus bénévole, etc.

Le pari de Jean-Claude Kaufmann, qui a réuni une vingtaine de chercheurs, d'abord dans un séminaire de recherche, puis dans la rédaction de cet ouvrage, est d'un tout autre ordre. Il s'agit, par une meilleure connaissance des pratiques domestiques au sein même du cercle familial, d'explorer les raisons et les conditions qui président à l'internalisation ou à l'externalisation de certaines de ces activités. Ce qui est interrogé centralement dans cet ouvrage collectif, ce sont les dynamiques internes aux familles qui les conduisent sur différents aspects de l'activité domestique à « faire » ou à « faire faire ».

Tracer la ligne d'horizon de cette problématique nécessite un retour sur une notion de sens commun qui voudrait que la modernisation de nos sociétés s'accompagne d'un lent, mais constant, mouvement d'externalisation des activités domestiques vers des services institutionnalisés et professionnalisés. Dans le commentaire qui ponctue la présentation des différentes contributions à l'ouvrage, Jean-Claude Kaufmann propose une vision relativiste de son objet. Il nous rappelle la situation fluctuante de certaines activités domestiques. Ainsi, le lavage du linge, fortement externalisé à la fin du XIXe siècle (près d'un professionnel pour dix ménages dans les zones urbaines), a réintégré le cercle familial à l'occasion des progrès techniques. Mais surtout, l'approche par les activités domestiques permet de subvertir le concept apparemment sans équivoque de « famille », perçu comme un cercle précisément tracé, et d'explorer tout au contraire le flou des frontières existant entre le familial et le non-familial. Ce relativisme ne réduit cependant pas la pertinence du problème. Ainsi, en franchissant la ligne de « l'intérieur » vers « l'extérieur », le service est affronté au passage du profane au professionnalisme, du don à la rémunération. Toutes sortes de contradictions se profilent à l'occasion de ces passages de frontière.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que la nouvelle sociologie de la famille, qui a connu en France un fort développement dans les années 1980 grâce à une mise en réseau de nombreux chercheurs¹, en mettant volontairement l'accent sur les pratiques intra-familiales et les liens et les solidarités qui s'y

déploient, ait été utilisée, à son corps défendant, par tous les courants idéologiques ou politiques qui cherchent à promouvoir la famille comme un pilier essentiel de la *mixed economy of welfare*. La première section de l'ouvrage reprend cette question. Agnès Pitrou, l'une des premières à avoir observé les solidarités familiales, y compris parmi les ménages défavorisés, dénonce l'aspect incantatoire de ce nouveau mythe qui ferait de la famille le premier et le dernier rempart contre les nouveaux risques sociaux. Elle rappelle utilement les inégalités de la condition familiale et critique surtout les charges que de telles inflexions des politiques publiques feraient peser sur les femmes, qui assurent, pour l'essentiel, cette solidarité. Claude Martin insiste pour sa part sur l'étroite connexion entre débat scientifique et enjeux politiques. Cette connexion n'est pas toujours maîtrisée par les chercheurs. Il rappelle la coupure trop fréquente entre approches micro- et macro-sociologiques, qui expliquerait souvent la dérive potentielle d'un usage « politique » de ces travaux. Il se fait donc l'avocat d'une sociologie des rapports « public-privé » dans leur totalité, permettant de construire des approches plus lucides et plus critiques.

La deuxième section de l'ouvrage est consacrée à l'enfant et aux services qui peuvent lui être dédiés. Entre hyperproximité et mise à distance, l'arbitrage familial concernant les tâches domestiques consacrées à l'enfant semble dépendre à la fois de l'extension du cercle familial et des capitaux culturels des familles. Maniant le paradoxe, Didier Le Gall montre comment les familles recomposées, en étendant le réseau de prise en charge, permettent parfois un meilleur ajustement entre proximité et mise à distance de l'enfant. Monique Haicault marque le grand écart qui sépare les modèles éducatifs des classes moyennes et des classes supérieures au travers de l'usage qui est fait dans ces deux groupes des activités parascolaires. Dans les familles plus diplômées, qui s'orientent vers une logique d'investissement et de projet éducatif de long terme, les services éducatifs, sportifs et culturels sont plus couramment utilisés sans que cela signifie pure et simple délégation. Bien au contraire, les parents, et principalement les mères, s'engagent alors dans une logique qualifiée ici de « managériale ».